

GRANDSON Le projet de réaménagement de la route cantonale Yverdon-Grandson a reçu un accueil favorable de la part de la population, jeudi dernier. Les autres dossiers, soit la pérennisation de la zone 30 km/h aux Tuileries et les mesures antibruit à Grandson, ont soulevé plus de questions.

TEXTES : ROBIN BADOUX

PHOTOS : MICHEL DUPERREX

«Cela fait plus de septante ans que cette balafre traverse le bourg des Tuileries. Nous allons abandonner cet aspect qui donne l'impression d'être sur un axe de transit et construire une route qui donne vraiment l'impression de traverser un village», a assuré Antonio Vialatte, syndic de Grandson, à la population réunie pour une séance d'information à la salle des Quais, jeudi dernier.

Le projet de réaménagement, présenté en détail dans notre édition du 26 janvier, a pour objectif, pour rappel, principalement de pacifier le trafic, en améliorant les infrastructures pour la mobilité douce et les transports publics et en réduisant la largeur des pistes pour les automobilistes.

Présenté par Carole Gaborit, urbaniste aménagiste chez AggloY, et les représentants



Cela fait longtemps que la population attend des changements sur la RC 401, route nationale 5.

des communes concernées –le syndic de Grandson Antonio Vialatte, le vice-syndic de Montagny Eric Stoll et la municipale d'Yverdon Brenda Tuosto–, le projet a séduit la population. Cette dernière s'est avant tout inquiétée des problèmes d'aménagement légers, sans réfuter ouvertement le dossier.

Plusieurs remarques ont ainsi ciblé le tronçon entre les Tuileries et la porte de Grandson, principalement concernant le confort des piétons et des cyclistes, via l'installation d'éclairages et un meilleur déneigement de la future piste. «Le trottoir sur ce tronçon est géré par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Mais nous allons nous assurer qu'il reste sans dangers pour les usagers», a répondu le syndic de Grandson.

Outre l'approbation générale pour les futurs aménagements, certaines personnes ont réclamé des mesures «de toute urgence compte tenu du comportement de certains automobilistes», notamment pour garantir la sécurité des écoliers au niveau du kiosque. Antonio Vialatte a alors confirmé que des discussions sont en cours afin qu'il y ait au moins un patrouilleur scolaire présent lors des entrées et sorties des élèves.

Concernant l'impact des travaux sur les commerces, le syndic de Grandson a anticipé les questions éventuelles en

assurant que tout sera mis en œuvre afin de garantir la bonne marche de leurs affaires.

Une approbation générale qui n'étonne pas un habitant des Tuileries, qui confiait ainsi au sortir de la présentation: «La situation actuelle est tellement problématique, et le projet tellement attendu depuis de nombreuses années, qu'il est normal que la population y soit favorable.»

Pour l'instant, l'entreprise est soumise à l'enquête publique jusqu'au 13 février 2023, après quoi, il s'agira de traiter les éventuelles oppositions. Si tout se passe bien, les travaux pourront débuter dès 2024 sur le territoire de la commune de Grandson, et dès 2026 du côté de Montagny et d'Yverdon, dans le secteur du Bey.

Absence remarquée lors de la soirée: la mention d'un réaménagement à la rue de Neuchâtel, où le trottoir est aussi très réduit. «Ce projet est déjà dans nos cartons, assure la Municipalité de Grandson. Nous en avons la même vision que pour la RC 401.»



Le Canton jugera de la pertinence d'un éclairage entre les Tuileries et Grandson pour les cycles et piétons.

Pacifier les nuisances sonores et les chauffards

Traités en ouverture de la soirée du 26 janvier, les dossiers concernant l'allègement du bruit lors de la traversée de Grandson et la pérennisation de la zone 30 km/h ont soulevé davantage de remarques de la part de la population que le projet d'AggloY.

Concernant les nuisances sonores, une étude, menée en corrélation avec l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), a ainsi été menée afin d'assainir au mieux les bâtiments longeant la route nationale 5 sur le tronçon RC 401-B-P.

Selon les prédictions concernant l'état de la circulation en 2040 sur cette route, une cinquantaine de bâtiments pourront profiter d'un assainissement, via l'installation de revêtements phonoabsorbants et une modération du trafic.

En revanche, 59 bâtiments resteront dans la limite floue des «valeurs d'immission maximales admissibles», avant le plafond des valeurs d'alerte réclamant des mesures.

Plusieurs riverains se sont sentis lésés, estimant qu'ils devront, contrairement à d'autres, supporter plus de bruit.

«Malheureusement, nous ne pourrions pas faire beaucoup plus, se défend Antonio Vialatte, syndic de Grandson. Nous sommes déjà mur à mur dans la rue basse, nous ne pouvons donc pas installer de parois absorbantes.»

Lors des discussions, les habitants ont relevé que les nuisances sonores émanent surtout des excès de vitesse, et non des files de voitures, et ont demandé

si des mesures seront prises sur ce point. «C'est du ressort de la gendarmerie et de la Confédération, a estimé le syndic de Grandson. Il y aura toujours des fous qui trafiquent leur pot d'échappement. Nous ne pouvons rien y faire mais le projet d'AggloY devrait tout de même aider à réduire les vitesses.»

Autre sujet d'importance, la Municipalité de Grandson a présenté divers plans sur la zone 30 km/h aux Tuileries et la création d'une zone de rencontre aux abords du collège.

Projet connexe à la traversée des Tuileries, divers aménagements devront assurer la pacification du trafic dans le bourg, avec l'installation, outre ce qui a déjà été mentionné, de sens uniques ou de trottoirs plus larges pour les cyclistes et piétons. Le projet devrait également permettre l'installation de zones arborées afin de supprimer les îlots de chaleur.

La population a salué cette entreprise, en soutenant que la zone près du collège présente effectivement un danger pour les enfants, et même leurs parents.

En revanche, les questions ont fusé concernant l'impact de ces futurs aménagements sur la circulation. Un habitant a notamment demandé si ces limitations chasseront vraiment d'éventuels chauffards.

«Nous ne pouvons pas surveiller tout le monde, ou alors il faudrait mettre des barrières partout, a rétorqué Antonio Vialatte. Mais instaurer une zone limitée à 30 km/h et des voies de circulation moins large devrait aider à pacifier la route.»



Un des points de friction relevés par la population : le carrefour au niveau du kiosque des Tuileries, jugé dangereux notamment pour les écoliers. Un patrouilleur scolaire pourrait, à l'avenir, encadrer les traversées.

PUB

**yverdon
meubles**
La qualité de la vie.

**LIVRAISON GRATUITE
ET GARANTIE D'USINE**



**PROFITEZ DE NOS
SOLDES RELAX!**

**FAUTEUIL RELAX AVEC
RELEVEUR ÉLECTRIQUE**

Le Bey 20
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 445 36 46
www.yverdon-meubles.ch

EN TISSUS
Dès 1590.-
EN CUIR
Dès 1890.-